




Se garer sans payer à Paris

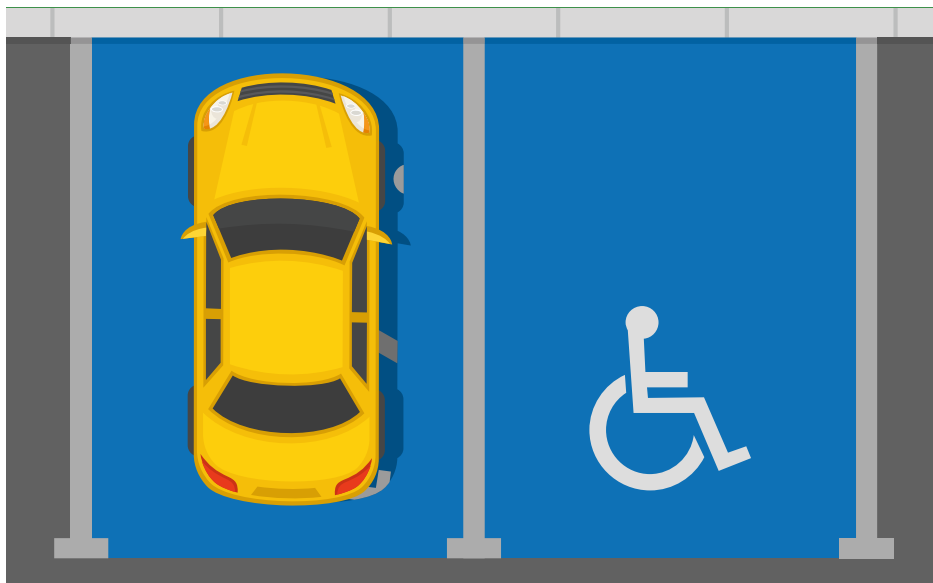
Handicap



Stationnement | Handicap | Gratuit

Pour qui ?

 Les titulaires de la carte mobilité inclusion stationnement (CMI) et de la carte européenne de stationnement pour personnes en situation de handicap (CES) **bénéficient de la gratuité du stationnement.**



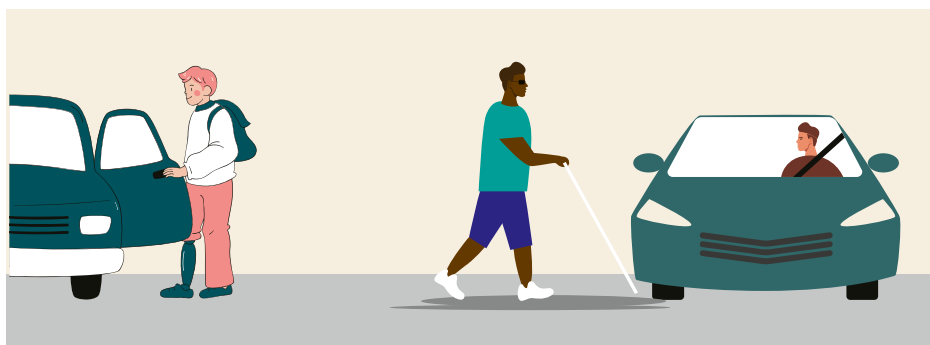
- Vous avez une carte mobilité inclusion stationnement (CMI-S)



ou une carte européenne de stationnement pour personnes en situation de handicap (CES).



- Vous conduisez ou quelqu'un vous conduit.



Où se garer ?

- Soit sur les places G.I.C. (Grand Invalide Civil) ou G.I.G. (Grand Invalide de Guerre), réservées aux personnes en situation de handicap.



Ces places
sont gratuites.
Vous n'avez pas besoin
de prendre un ticket



⚠ N'oubliez pas de mettre en évidence derrière le originale et valide, sauf pour les motos et les sco

■ Soit sur les places payantes à l'extérieur.

Pour bénéficier de la gratuité pendant 24 h,
vous devez prendre un ticket Handi.

- Soit à l'horodateur 
- Soit sur une de ces applications mobiles agréées par la Ville de Paris.

 paybyphone



 0174181818

 flowbird.
mobile parking



 0974594800

 easy:park



 0977558800

 INDIGO neo



en attente de ligne
téléphonique

pare-brise, la carte CMI-S ou CES,
ooters.

Vous pouvez vous enregistrer sur Handi'Stat.

- Pour ne pas avoir à mettre en évidence votre carte CMI-S ou CES sur votre pare-brise.



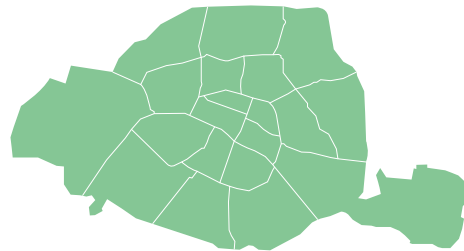
- Pour ne pas avoir à prendre un ticket Handi à chaque fois.



C'est quoi Handi'Stat ?



C'est un référencement informatique de plaques d'immatriculation, proposé par la Ville de Paris qui vous permet de vous garer gratuitement à Paris. (+ bois de Vincennes et de Boulogne)



Handi-Stat est ouvert à toutes les personnes détentrices d'une carte CMI-S ou CES.

Ce référencement dure 3 ans.

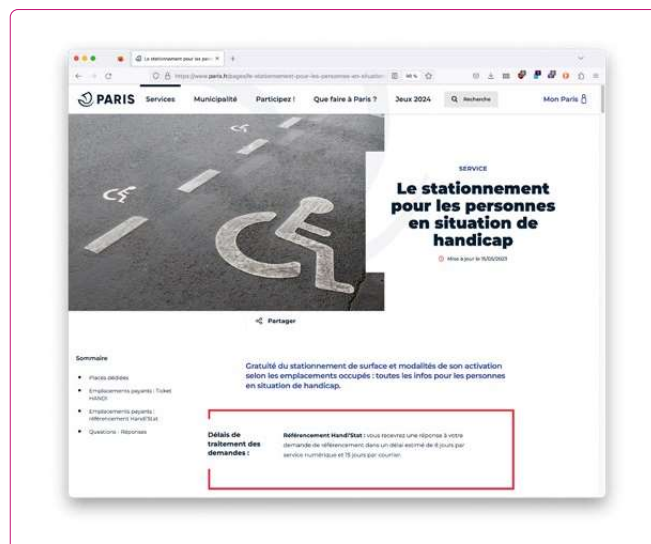
Vous pouvez enregistrer un maximum de 2 plaques d'immatriculation de votre choix: celle de votre véhicule et/ou de celle de votre accompagnant (famille, ami, proche, aidant).



Les conducteurs des véhicules non référencés sur Handi'Stat transportant des personnes en situation de handicap, doivent continuer à prendre un ticket Handi, gratuit,
→ sur horodateurs,
→ ou sur l'une des 4 applications de téléphonie mobile agréée à Paris.

Comment s'inscrire ?

- Soit sur le site internet de la Ville de Paris
 - **Aller sur la page**
Le stationnement pour les personnes en situation de handicap



- Appuyer sur :
Demander un référencement Handi'Stat

La demande de référencement Handi'Stat peut être faite :

Par le service numérique

Demander un référencement Handi'Stat



- Créer ou utiliser son compte Mon Paris et remplir les informations demandées.

The screenshot shows the 'Se connecter' (Log in) page of the Paris 'Mon Paris' service. The page has a dark blue header with the 'PARIS | Mon Paris' logo. Below the header, there is a sub-header: 'Un accès facile aux services de la Ville, le suivi de vos demandes et des conseillers à votre écoute'. The main content area is divided into two columns. The left column is titled 'Se connecter' and contains two input fields: 'Courriel' (with the placeholder 'Votre adresse électronique') and 'Mot de passe Mon Paris' (with the placeholder 'Votre mot de passe'). Below these fields is a blue button labeled 'SE CONNECTER'. To the right of the input fields is a link: 'Pas encore de compte ? Créer mon compte'. The right column is titled 'Connectez-vous ou créez un compte Mon Paris avec FranceConnect.' and features a 'S'identifier avec FranceConnect' button. Below this button is a link: 'Plus d'informations sur FranceConnect'. At the bottom of the right column, there is a small text block: 'FranceConnect, c'est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion, qui vous permet de valider vos informations sans fournir de document justificatif.'

- Soit par courrier à l'adresse:



- Le délai d'enregistrement est de 10 jours ouvrés.
En attendant la validation de votre inscription,
continuez à prendre un ticket Handi gratuit.

Qui peut m'aider ?

- Dans les mairies d'arrondissement, des personnes de l'accueil peuvent vous aider à enregistrer l'immatriculation de votre voiture sur le site Handi'Stat.



En résumé

Pourquoi s'inscrire sur Handi'Stat ?

Grâce à cette inscription qui dure 3 ans, vous évitez :

 **de prendre** un ticket Handi gratuit :

soit à l'horodateur

soit sur application mobile



 **de mettre** en évidence votre carte CMI-S ou CES derrière votre pare-brise.

Pour en savoir plus sur le stationnement à Paris pour les personnes en situation de handicap, scanner ce QR code.



